

Procès-verbal de la 17^{ème} Assemblée générale de l'Association Suisse des Salles d'Escalade (ASSE)

Date : Mercredi, 13 septembre 2023

Lieu : Salle de réunion Olten, Tannwaldstrasse 2, 4600 Olten (Salle "Maxi", 4ème étage)

Heure : 09:15 Assemblée générale
12:15 Dîner: Buffet à la gare

Comité :

Simon Riediker (SR)
Daniel Rebetz (DR)
Sébastien Pochon (SP)
Luzian Scharfenberger (LS)
Christian Tschudi (CT)
Andrea Lerch (AL) : excusé
Daniel Marbacher (DM)

Gestion / Administration :

Benjamin Jordi (BJ)
Sandra Müller (SM)

T	Thème	quoi	Compléments	Resp.
1	Bienvenue	I I I I I E I I I	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des membres - Accueil des invités et des partenaires - Préférences linguistiques - Excuses - Mailing au lieu de fiche technique : cf. point 4 de l'ordre du jour - Élection des scrutateurs Roland Seiz et Matthias Bolt Votations : Acceptation des scrutateurs Abstentions : 0 Votes contre : 0 L'élection des deux scrutateurs, Roland Seiz et Matthias Bolt, a été approuvée à l'unanimité. - Détermination des voix présentes Total : 75 voix présentes - Majorités Avec 50 voix, la majorité des 2/3 serait atteinte Avec 38 voix, la majorité simple - Déjeuner au buffet de la gare : aspects organisationnels - L'ordre du jour n'a fait l'objet d'aucun ajout et/ou d'aucune proposition. 	SR

2	Approbation du procès-verbal de l'AG extraordinaire 2023	E	<p>Votation : Acceptation du protocole de la dernière assemblée (AGE 2023) Abstentions : 0 Votes contre : 0 Adopté à l'unanimité</p> <p>Pascal Parodi exprime le souhait de recevoir le règlement des cotisations et du droit de vote > l'ASSE le remettra aux membres à la prochaine occasion</p>	SR
3	Transformation de l'ASSE	I I I	<p>- Rétrospective : Référence au PPT - Perspective : Référence au PPT Les inputs sont toujours les bienvenus, l'ASSE est également à votre disposition pour répondre à vos questions.</p> <p>BJ fait une rétrospective personnelle de ses trois premiers mois en tant que directeur de l'ASSE depuis juin 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Encadrement d'un mur d'escalade lors des CM : toutes les installations des membres de l'ASSE étaient présentées sur place sur un poster et les visiteurs:uses se sont vu recommander ces installations. > L'inscription trilingue au registre du commerce a fonctionné. > Le logo a été revu > Visité toutes les salles du comité > Se familiariser avec les structures de l'association > Statistiques sur les accidents, partenariat avec le BPA en cours. <p>Le démarrage s'est bien passé et nous nous réjouissons de notre future collaboration !</p>	SR/BJ BJ
4	Admission de nouveaux membres	I I	<p>- Admissions et démissions - Mise à jour des surfaces d'escalade : Ces données et d'autres seront obtenues par un mailing individuel après les vacances d'automne.</p> <p>Question de Cyril Portier : que sont les membres de soutien ?</p> <ul style="list-style-type: none"> > Klever (une association allemande de salles d'escalade avec laquelle nous échangeons) et le CAS par exemple. > BFU : est partenaire dans la prévention des accidents. Des informations supplémentaires sur les départs étaient souhaitées. > Sur la page d'accueil de l'ASSE, on peut voir toutes les installations actuelles des membres. 	SM
	Pause			
5	Formation et sécurité	I I	<p>Statistiques d'accidents : référence aux PPT Il y a un an, l'obligation de saisir de manière uniforme les accidents de toutes les installations des membres a été décidée.</p> <p>Jusqu'à fin janvier 2024, les données seront saisies de manière anonyme dans l'application et transmises au BPA. Les données seront ensuite évaluées et le rapport sera</p>	BJ



		<p>disponible en mai 2024. Il ne s'agit donc plus d'une phase pilote.</p> <p>Un accident individuel ne sera plus reconnaissable (agrégation). Il ne sera plus possible non plus de tirer des conclusions sur des salles en particulier (anonymisation).</p> <p>Une fiche d'information sur la saisie des accidents a été distribuée à tous les membres lors de l'AG. Celle-ci sera également mise en ligne sur les pages d'enregistrement du BPA (closed user group, visible uniquement par les membres)</p> <p>Convention ASSE - BPA (la version allemande fait foi) : Deux exemplaires imprimés (DE/FR) sont portés à la connaissance des membres présents.</p> <p>Contrat d'utilisation, y compris CGU BPA - membres : Le comité a examiné le contrat en détail et l'a jugé acceptable. Pour utiliser l'application BPA, il faut accepter le contrat d'utilisation en cochant une case.</p> <p>Clarification de diverses questions</p> <p>Question de Cyril Portier : pourquoi le nom de la personne accidentée doit-il être inscrit sur le constat physique d'accident ?</p> <p>> Cyril est prié d'envoyer sa proposition de solution à l'ASSE.</p> <p>Input du groupe de travail de Lena Stürm : Le constat d'accident physique est le document de la salle d'escalade. Le nom de la personne accidentée n'est pas transmis, mais enregistré comme une information pour l'exploitant. Cela doit être réglé dans les conditions générales ou la déclaration de protection des données propres à la salle.</p> <p>> L'ASSE fournira à ses membres un élément de texte à cet effet.</p> <p>Lena Stürm : Existe-t-il une valeur de référence pour le nombre de visiteurs ?</p> <p>> Il faudrait extrapoler le nombre de visiteurs et la durée des visites, etc. Mais on ne sait pas combien de voies ont été escaladées, combien de temps quelqu'un est resté dans l'installation, etc.</p> <p>> Réponse du BPA : il faut d'abord savoir ce qui se passe. Ensuite, il est important de comparer les résultats sur plusieurs années.</p> <p>> L'escalade à la corde et le bouldering seront probablement enregistrés sans valeur de référence, comme le parapente, etc. Il faut donc maintenant commencer par saisir les données.</p> <p>Roland Seiz : Les installations des non-membres sont-elles également saisies ? Celles-ci sont-elles prises en compte dans les rapports et la communication ? Les chiffres externes sont-ils d'abord discutés avec l'ASSE ? Y a-t-il deux saisies distinctes ?</p> <p>Christof Kaufmann (BPA) : clarifie encore ce point.</p> <p>Gaby Madlener : L'objectif du projet a toujours été d'éviter les accidents pour pouvoir passer à la prévention et nous ne devrions pas la perdre de vue.</p>	
--	--	--	--



			<p>> Les questions concernant le constat d'accident, etc. peuvent volontiers être envoyées à l'ASSE à l'adresse info@kletteranlagen.ch</p> <p>> L'ASSE informera ses membres après les vacances d'automne à partir de quand et comment les accidents de l'année 2023 pourront être saisis dans l'application du BPA.</p> <p>LS : référence au PPT Merci pour la collecte des idées dans les groupes de travail !</p> <p>Groupe de travail "Sécurité dans la construction de voies / blocs" Il est encore possible de se joindre au groupe. Pour l'instant, il n'existe pas encore de guide ou de formation. Conclusion : il faut au moins un guide. Il s'agira d'aller vers les bases et les connaissances de base, y compris la sécurité au travail. Le CAS va s'orienter vers le sport de compétition pour la construction de voies.</p> <p>Groupe de travail "Formation de moniteur(trice) de bloc" Un groupe s'est formé en Suisse romande. Il existe déjà une formation d'une journée en Suisse romande. Comment cela doit-il se poursuivre ? Quels sont les besoins ?</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Le sujet sera abordé lors d'une table ronde, des traductions FR>DE seront organisées. Lors de l'AG, une dizaine de membres sont intéressés par une table ronde sur le thème "Formation de moniteur de bloc". Un grand merci aux Romands pour leur engagement !	LS LS LS
	Manuel de formation	E	<p>Nouvelle version et vote : adoption de la version révisée 8.1 à 9.0 (DE et FR) LS mentionne les changements : Référence au PPT Abstentions : 0 Votes contre : 0 Adopté à l'unanimité</p> <p>Rapport de formation Il n'y avait pas d'autres questions.</p>	LS
6	Élections	I/E	<p>Expert en réélection (tous les trois ans) - Armando Bodeo Abstention : 0 Votes contre : 0 Élu à l'unanimité</p>	SR
		I/E	<p>Comité en réélection (tous les 3 ans) - Andrea Lerch (Pilatus Indoor) Abstention : 0 Voix contre : 0 Élu à l'unanimité</p>	

		I/E	- Christian Tschudi (O'Bloc) Abstention : 0 Voix contre : 0 Élu à l'unanimité	
		I/E	- Daniel Marbacher (CAS) Abstention : 4 Voix contre : 0 Élu avec 71 voix	
7	Finances	I	- Présentation des finances annuels (PPT)	SM / BJ
		I	- Rapport d'audit (Réviseur) Complément apporté par Paul Sennrich : -Bénéfice : CHF 70'000 est un bon coussin. -Nous ne devrions toutefois pas nous montrer négligents dans la génération de recettes. -En particulier, nous devrions indiquer les mètres carrés de surface d'escalade ou de bloc de manière véridique et enquêter sur les cas suspects.	Paul Sennrich
		E	Qu'est-ce qui est considéré comme surface d'escalade ? >Toute surface sur laquelle il y a des prises et où l'on peut grimper, donc aussi les murs des aires de jeux (voir point 3.2.1 du règlement relatif aux cotisations et au droit de vote).	SR
		E	Vote : approbation des comptes annuels Abstentions : 0 Votes contre : 0 Approuvé à l'unanimité	SR
		E	Vote : Décharge du comité Abstentions : 0 Voix contre : 0 Décharge à l'unanimité	SR
		E	Présentation et vote du budget Nous sommes partis d'un scénario stable et pensons que nous aurons à nouveau des résultats positifs à partir de l'année associative 2025/26. Abstention : 0 Votes contre : 0 Adopté à l'unanimité	SR
8	Roundtable	I/D/E	- Nouveaux thèmes et lieux 1. Formation de moniteur de bloc (env. printemps 2024) 2. Concept d'entreprise en matière de sécurité au travail et de protection de la santé (avant fin 2023) Solution de branche versus solutions propres à l'entreprise ? Il y a un grand intérêt à échanger des solutions propres à l'entreprise !	

			<p>3. Gestion des membres sortants, des non-membres, des installations polysportives > Actuellement, il s'agit plutôt d'un sujet pour le comité que pour une Roundtable.</p>	
9	Divers	<p>I</p> <p>I</p>	<p>Informations du CAS / CM 2023: PPT La collaboration doit être discutée dans le cadre d'un atelier commun (objectif : situation gagnant-gagnant).</p> <p>Informations de la SWICA La contribution à la promotion du sport est actuellement arrivée à 630'00. Jesus a mentionné la nouvelle campagne publicitaire de la SWICA. Il existe une source de revenus supplémentaire via la SWICA: si vous êtes intéressé(e), merci de vous adresser à info@kletteranlagen.ch.</p> <p>PETZL Suisse - Appareil d'assurance Neox : celui-ci sera encore remanié. - Matériel Petzl : jusqu'à fin octobre, Petzl accorde un rabais de 10%. - Sécurité au travail : ils ont une expérience internationale dans ce domaine. Il y a une possibilité de collaboration.</p> <p>Coordonnées pour les membres parmi eux Jusqu'à présent, l'ASSE n'a pas transmis les données de ses membres à d'autres membres. Cependant, l'échange est clairement un besoin que l'ASSE souhaite soutenir à l'avenir. Une liste de membres volontaires sera donc établie à cet effet et envoyée aux membres par la suite.</p> <p>Départ d'un membre du comité : Daniel Rebetez (PPT) Nous remercions Daniel pour sa longue participation au comité.</p> <p>Un grand merci à tous les participants et des applaudissements !</p>	<p>DM</p> <p>Jesus Ten-reiro</p> <p>Michel</p> <p>SR</p> <p>SR</p>
10	AG 2024	I/E	<p>- Save the date : mercredi 11 ou 18 septembre 2024 La date définitive sera annoncée d'ici fin 2023.</p>	SR

I = information, D = discussion, E = décision